



Depuis le 25 janvier 2016, Société Générale et Droit au savoir ont signé une convention de partenariat exprimant ainsi leur commune volonté d'œuvrer pour promouvoir et faciliter l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes en situation de handicap.

A travers des objectifs communs, les organisations conviennent de travailler ensemble et de mobiliser leurs compétences respectives.